



**Mémoire Présenté par Félix
Félix F. HODONOU**

**UNIVERSITE NATIONALE DE
COTE D'IVOIRE
FACULTE DES LETTRES, ARTS
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**

**VALEURS CULTURELLES ET DEVELOPPEMENT
DANS LES PAYS DU TIERS MONDE:
L'EXEMPLE DES LOISIRS TRADITIONNELS AU
BENIN**

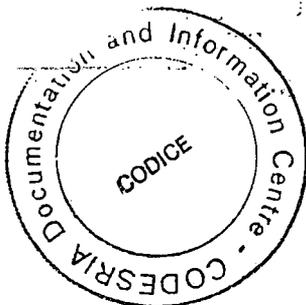
Année académique :

1989 - 1990

21 NOV. 1991



FACULTE DES LETTRES, ARTS
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



05.02.02
H09
3021

**VALEURS CULTURELLES ET DEVELOPPEMENT
DANS LES PAYS DU TIERS MONDE:
L'EXEMPLE DES LOISIRS TRADITIONNELS AU BENIN**

MEMOIRE DE D.E.A.

PRESENTE PAR :

Félix F. HODONOU

SOUS LA DIRECTION DE :

M. Harris MEMEL - FOTE

Année Académique : 1989 - 1990

SOMMAIRE

	AVANT-PROPOS	
	INTRODUCTION	1
I-	METHODOLOGIE	2
	A/ Problématique	2
	1°) Question principale et questions dérivées	
	2°) Thèse et hypothèses	
	3°) Revue de littérature	
	B/ Cadres méthodologiques	13
	1°) L'aire d'étude	
	2°) Méthodes d'analyse	
	3°) Techniques d'investigation	
II-	RECHERCHES PRELIMINAIRES : RESULTATS ET ANALYSE	20
	A/ Résultats pratiques	20
	1°) Quotas selon les centres	
	2°) Quotas selon les catégories socio-professionnelles	
	3°) Quotas selon les âges	
	4°) Quotas selon les sexes	
	5°) Difficultés rencontrées	
	B/ Données recueillies : ébauche d'analyse et interprétation	25
	1°) Loisirs traditionnels : univers précolonial et essai d'identification	
	2°) Situation actuelle des loisirs : Déclin et facteurs du déclin des loisirs traditionnels	
	3°) Implications du déclin et réalités fonctionnelles des loisirs traditionnels	
III-	ORIENTATIONS POUR LA THESE	32
	A/ Projet de plan	32
	B/ Etat et planning du reste des travaux	34
	C/ Bibliographie	35
	CONCLUSION	47

A V A N T - P R O P O S

La préoccupation majeure des pays du Tiers Monde en général et du Bénin en particulier, ces dernières années, est sans nul doute la question du développement. Des voix se sont élevées pour rendre le colonisateur et l'impérialisme responsables de la situation actuelle de ces pays sans s'efforcer de poser de sérieux et concrets jalons pour leur "démarrage".

Malgré la mise en place d'une multitude de programmes, le Tiers Monde continue de se débattre en vain dans ce qu'il convient d'appeler le "gouffre socio-économique". Par la présente réflexion faite sur la base du développement endogène avec pour toile de fond les valeurs culturelles, nous apportons, tout en évitant un culturalisme "attardemental", notre modeste contribution à la résolution de ce problème. C'est, pensons-nous, cet intérêt qui a motivé le CODESRIA (Council for the Development of Economic and Social Research in Africa) à nous octroyer une subvention pour la confection de ce mémoire.

Ce mémoire vise essentiellement à jeter les bases de notre thèse de 3ème cycle. Par voie de conséquence, il porte sur ses contours théoriques et méthodologiques et est articulé selon une plate-forme tripartite.

- La première partie présente la problématique, épine dorsale de nos recherches ainsi que les voies et moyens d'appréhension de la question ;

- La deuxième partie est un tableau récapitulatif et analytique de nos recherches à l'étape actuelle ;

- La troisième partie, tout en présentant les articulations de la thèse, est un inventaire des étapes restantes et un planning pour sa conduite à terme.

- Nous ne saurions continuer sans remercier tous ceux qui nous ont aidé de leurs conseils, encouragements, connaissances et assistances, de toutes natures ; ceux-là sans qui ce mémoire n'aurait pas été conçu.

Notre reconnaissance va particulièrement au Professeur Harris MEMEL-FOTE qui a accepté de parrainer ce mémoire et ^{na} ménagé aucun effort pour son entière et meilleure conduite. Ses grandes qualités pédagogiques et académiques, morales et sociales ; ses immenses connaissances et expériences, son infaillible rigueur scientifique et son entière

.../...

disponibilité sont, ici, consacrées. Nous lui demeurons redevable.

Nous exprimons aussi notre sincère gratitude :

- au CODESRIA pour son ^{combien} support très déterminant;

- au Professeur François KOUAKOU N'GUESSAN pour son cours de méthodologie, pour ses observations théoriques et pour sa couverture intellectuelle qui nous ont été très bénéfiques ;

- à M. Francis AKINDES, socio-économiste et chercheur-associé à l'ORSTOM pour ses inlassables et sévères mais concrets conseils et remarques ;

- à MM. Cyprien F. HOUNKANRIN, Pascal CHINKOUN et Mlle Victoire Adoufè ELEGBE pour leurs conseils et soutiens indéfectibles;

- à Auguste, Raoul et Sam pour leur fructueuse et appréciable compagnie ;

- A Mlle Eliane CODJIA et à tous ceux dont nous ne pouvons mentionner individuellement les noms, mais qui ont été d'un concours indéniable à la réalisation de ce travail.

RESUME DE MEMOIRE DE D.E.A

**THEME : VALEURS CULTURELLES ET DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS DU
TIERS MONDE : l'exemple des loisirs traditionnels au Bénin.**

Quoique d'actualité et d'une acuité certaine, la question de la dimension culturelle du développement reste néanmoins posée de façon partielle et inopérante, compte tenu du manque de pragmatisme auquel sont enclins la plupart des débats en la matière. Le présent mémoire qui s'inscrit dans la suite de nos préoccupations académiques, depuis la maîtrise, se prévaut donc de contribuer à relever le défi de combler ce vide. La prétention est d'autant plus grande que, d'une part, les concepts de référence qui sont "Culture", "Développement" et "Loisirs Traditionnels" demeurent largement discutés ; d'autre part, la détermination de l'apport des loisirs traditionnels à un éventuel développement au Bénin, à laquelle nous aspirons, s'opère dans un environnement socio-culturel dualiste à prédominance moderne. Pour atteindre notre objectif, nous avons choisi comme schème méthodologique : le matérialisme dialectique auquel a été joint le structuro-fonctionnalisme. Les résultats obtenus, quoique liminaires, comportent assez d'enseignements.

L'actuelle situation des loisirs caractérisée par l'invasion et la prédominance croissantes des matériels, équipements et pratiques de distractions étrangères au détriment de ceux traditionnels, contraste, malgré de rares survivances, avec la richesse culturelle de la société Béninoise. Cette adoption anormale et de rupture qui est en interaction avec le système globale de déperdition de nos valeurs culturelles ne susciterait pas inquiétude et intérêt scientifique si ladite richesse était uniquement numérique.

En d'autres termes, il ressort de nos analyses que les distractions traditionnelles, bien que de nature dissemblante, car souvent intégrées aux activités professionnelles, familiales, confessionnelles, etc, répondent à l'universalité des fonctions régénératrice, thérapeutique et sportive, de divertissement, de développement, etc, attribuées aux loisirs. "Porte-manteau" de l'imaginaire collectif et image de la culture, ils concourent, en outre, à la préservation de la spécificité, de l'originalité, de l'identité culturelle individuelle et sociale mais aussi à la facilitation de la création, de la redynamisation et de la production culturelles endogènes. Aux plans social et économique, tout en contribuant à minimiser la différenciation sociale que génèrent certains loisirs modernes d'élite, les loisirs traditionnels, en exigeant moins d'investissements financiers, sont plus solvables. Pourquoi la défaveur des loisirs traditionnels? Est-on, alors, porté à se demander.

En première instance, la colonisation avec l'oeuvre d'assimilation des "indigènes" et de transformation des systèmes de pensée et modes de vie dont le corollaire est la modification des modèles culturels, valeurs, images et représentations, peut être mise en cause. Mais en toute objectivité, les trente ans d'indépendance qui sont autant d'années, sans mutations socio-culturelles réelles mais de confirmation de perte de sens, donnent la preuve que les causes ne sont pas qu'exogènes. D'où le rôle déterminant des nouveaux détenteurs du pouvoir et de leurs matrices sociales (généralement les classes dominantes) dans le processus d'accentuation de l'acculturation et de reproduction de l'antériorité culturelle coloniale, caractérisée, surtout, par l'évasion et la compensation immédiate, au moment où l'élaboration et l'application d'une politique de dynamique et de rupture culturelles ^{s'avéraient} ~~s'avérait~~ nécessaires. Comment pouvait-il en être autrement, quand les élites héritières du pouvoir, "produits" de l'occident, méconnaissent aussi la dépendance pouvoir politique, pouvoir culturel, et vu la puissance coercitive et manipulatrice mais aussi l'importance des moyens médiatiques et pédagogiques déployés à des fins de détournement et de mystification d'une société qui n'a pas conscience du jeu culturel dans lequel elle est engagée.

Joint à cela, le manque de codification des loisirs traditionnels ou, du moins, sa variation spatiale et temporelle, sont aussi des causes de leur altération formelle, et, par conséquent, de leur disparition.

Au terme de ce mémoire, apparaissent la prépondérance du rôle de l'état, de ses instances de décisions culturelles, de ses appareils de transmission sociale, mais aussi celle de l'auto-éducation des sujets (individus, groupes sociaux et sociétés) en vue d'une réorientation de la consommation culturelle pour un meilleur devenir des loisirs traditionnels. Cette dimension ethnologique et éducative quelque peu minimisée au départ, et dont l'importance est apparue au cours de nos recherches, a, par rapport au présent mémoire, considérablement infléchi les enquêtes et priorités analytiques de la thèse en perspective.

Félix F. HODONOU

I N T R O D U C T I O N

Notre mémoire de maîtrise, quoique présentant des limites conceptuelles et méthodologiques, nous avait conduit à des résultats qui méritent d'être approfondis. Ainsi, nous en étions arrivé, entre autres, à la confirmation de la prolifération des loisirs modernes au détriment des distractions traditionnelles. Dans cette étude où nous sommes aussi parvenu à constater et dénombrer des incidences plutôt négatives que positives que cette situation a sur les environnements socio-culturel et socio-économique, nous reconnaissons n'avoir pas accordé l'importance nécessaire au chapitre des questions socio-économiques bien que ceci soit d'actualité.

Elargir cette question est, donc, la raison fondamentale pour laquelle nous reprenons, dans le cadre de notre mémoire de D.E.A., la problématique des loisirs traditionnels. Nous l'inscrivons, toutefois, dans une perspective plus vaste : celle de la contribution des valeurs endogènes au développement des pays du Tiers Monde en général, et du Bénin en particulier.

Au moment où les efforts et les moyens sont déployés dans des domaines précis dans le souci de sortir ces pays de la crise socio-économique, la tentation de percevoir, à travers l'intérêt porté aux valeurs culturelles, et surtout aux loisirs, une pure distraction intellectuelle serait, a priori, grande. Pourtant, c'est dans le contexte socio-économique actuel que doit se ressentir, plus que jamais, l'urgence du répertoire des ressources aussi infimes ou latentes soient-elles. Dans cet esprit, et compte tenu de sa nature étendue et disparate, nous nous sommes intéressé aux loisirs en tant qu'activités -et non temps- de distraction.

.../...

I- M E T H O D O L O G I E

A- PROBLEMATIQUE

1°) Question principale et questions dérivées.

Nos recherches seront menées autour d'une question fondamentale dont la précision s'avère nécessaire. Elle peut être libellée de la façon suivante : Pour un éventuel développement au Bénin, Quelle peut être la contribution, en d'autres termes, quels peuvent être les apports des loisirs traditionnels ? Une fois posée, cette question suscite d'autres non moins importantes.

a- Questions d'ordre conceptuel et théorique. Qu'est-ce que le loisir ? le loisir traditionnel ? Qu'entendons-nous par valeurs culturelles ? par développement ? Quelles principales théories y a-t-il sur les loisirs ? sur le développement ?

b- Questions d'ordre critique. Quelles sont les limites des théories dominantes : -sur le loisir ? -sur le développement ? les pays du Tiers Monde ne gagneraient-ils pas en adoptant un relativisme économique plutôt que le paradigme dominant ? l'accumulation de biens matériels constitue t-elle, en soi, un critère d'efficacité économique ? Est-il raisonnable de taxer les valeurs culturelles d'irrationalité en matière de développement ?

c- Questions d'ordre historique et d'identification. Comment se présentait, pendant la période précoloniale, la situation des loisirs au Bénin ? Quels sont les loisirs dont nos sociétés pouvaient se prévaloir ? Quels étaient leurs rapports avec les autres activités individuelles et communautaires ? Quel a été le processus de déstructuration de cette situation ? Quel en a été le contexte ? Quelles en ont été les modalités ?

d- Questions d'ordre sociographique. Quelle est la configuration actuelle des loisirs au Bénin ? Quel est le type de loisirs qui y prédomine ? Quels sont les loisirs traditionnels qui y subsistent ? Quelle place leur est réservée ? Dans quel système : structure, processus et représentations, peut être insérée la situation actuelle des loisirs ?

e- Questions d'ordre comparatif. Quels sont les points de ressemblance et de dissemblance entre les configurations et les types de loisirs des deux périodes -précoloniale et post-coloniale- aux considérations politiques, économiques, sociales et culturelles diffé-

rentes ? Quels effets comporte chacun des deux types (traditionnel et moderne) de loisirs ?

f- Questions d'ordre analytique. Quels sont les facteurs explicatifs de la survivance de certaines distractions traditionnelles dans nos sociétés d'aujourd'hui ? Quels sont les acteurs et les conditions favorisantes du développement de la situation actuelle des loisirs ? Quelles conséquences, notamment socio-économiques, comporte cette situation considérée en rapport avec le contexte général de défaveur des valeurs culturelles ?

g- Questions de sociologie et d'anthropologie appliquées. Quelle orientation donner à la politique des loisirs pour conditionner positivement les environnements socio-culturel et socio-économique ? Comment peuvent s'opérer la récupération et la réhabilitation du patrimoine culturel et distrayant de nos jours ? Comment mettre la science et la technologie étrangères au profit de ce patrimoine afin qu'il soit productif et compétitif ? Dans quel mouvement d'ensemble doivent être intégrées ces approches ? Comment le conduire sans risquer d'aboutir à des "effets pervers" ?

2°) Thèse et hypothèses

Eu égard aux considérations précédentes, nous dirons que le sous-développement au Bénin, est dû, entre autres, à la méconnaissance des valeurs économiques de l'environnement socio-culturel et au mimétisme qui se traduit par l'application, sans effort d'adaptation, du paradigme de la théorie économique classique. Subséquemment, la dimension socio-culturelle est laissée -pour-compte dans la réalisation des projets de développement. Or, nous pensons qu'une question de développement, afin d'être concrète, pertinente et de déboucher sur des résultats productifs et durables, ne doit pas être unidimensionnelle, envisagée isolément et uniquement sous l'angle de l'accumulation des biens matériels. Intégré et adéquat, le développement doit avoir, entre autres, comme objectif le répertoire d'éléments socio-culturels susceptibles d'être traduits ou transformés en ressources économiques évidentes. De cette façon, les conditions socio-culturelles s'améliorent et le développement même gagne en applicabilité et en scientificité. Autour de la thèse, ainsi présentée, s'articulent deux hypothèses.

a) Dans nos sociétés traditionnelles, les individus s'adonnaient à une multitude de divertissements dont l'importance est ressentie dans tous les domaines de la vie. Au fil du temps, ces activités

disparaissent progressivement au profit des "loisirs importés" ou, à la limite, ne suscitent plus autant d'intérêt qu'eux. Il leur est accordé encore moins d'importance vis-à-vis des autres formes d'activités. Ce phénomène, loin d'être isolé, s'intègre à l'ostracisme qui frappe notre patrimoine culturel depuis la colonisation, et constitue un handicap au développement socio-culturel, et implicitement, l'un des facteurs favorisant le sous-développement économique.

b) Le système colonial avec, notamment, ses moyens de persuasion et de dissuasion et son souci de "civilisation" des indigènes, a provoqué le changement de la mentalité et la transformation du mode de vie de l'homme noir, et entraîné la désintégration de nos sociétés. De cette manière, il a, certes, joué un rôle important dans la modification de la sphère des loisirs. Mais, pour que la situation des loisirs qui a été ainsi engendrée perdure après plus de trente ans d'indépendance, il doit y avoir bien d'autres causes et facteurs d'entretien tout aussi importants mais essentiellement endogènes. Au nombre de ceux-ci, il y a : le degré de perméabilité de nos sociétés vis-à-vis de tout ce qui est nouveau ou "venu d'ailleurs", les préjugés qui consacrent le caractère futile des loisirs au point d'en occulter les effets même manifestes, etc.

3°) Revue de littérature

a- Concepts de référence

Si la nécessité de définition se fait ressentir dans toute recherche scientifique afin que l'on sache et que le chercheur même sache bien de quoi il traite, dans ce travail, elle est d'une prépondérance particulière. Elle permet de lever les équivoques que suscitent les divers concepts.

a1/ Valeur, valeurs culturelles.

D'une signification très riche, la valeur est tout autant complexe et difficile à définir. Employée au sens sociologique (actionnalisme exempté), elle est au pluriel et joue un rôle commun avec les normes : "elles constituent le fondement principal de l'action sociale." (1). Ainsi, les valeurs sont une réalité "idéelle" n'existant et

(1) GRAWITZ (M.), Lexique des sciences sociales, Dalloz, Paris, 1981

ne pouvant être appréhendée qu'en rapport avec la conscience collective, un principe unanimement adopté et en fonction duquel s'organisent les institutions et se comportent les individus. Par conséquent, elle est variable selon les groupes sociaux. Mais, quoiqu'on dise, la connotation la plus courante de la valeur est économique. Ici, elle est conçue comme une "estime accordée de façon subjective ou objective en fonction des normes." (2). Ainsi, l'idée de la valeur d'un individu, d'un objet ou d'un service est liée à l'intérêt intrinsèque et concret ou, plus souvent, conventionnel et abstrait de celui-ci. D'un côté, nous avons une valeur matérielle perceptible par les sens et en laquelle tient l'usage de l'objet.; de l'autre, une valeur qui associe à l'objet une faculté irréelle mais moralement reconnue. La variété des définitions du terme, ainsi esquissée, ne fait que traduire la diversité des sortes de valeurs existantes. D'où la difficulté d'en établir une liste exhaustive. Toutefois, certains travaux taxonomiques antérieurs nous permettent d'en distinguer les principaux types. Ce sont : les valeurs économiques, les valeurs politiques, les valeurs éthiques, les valeurs religieuses et les valeurs culturelles, ces dernières constituant l'un des centres d'intérêt de la présente étude.

Avant même d'appréhender ce terme de valeurs culturelles, il s'avère nécessaire de se pencher sur la notion de culture...

Soumise à une triple approche, celle-ci peut traduire :

-l'action (la culture de la terre) -le savoir (la culture individuelle, développement de l'esprit et aboutissement d'exercices intellectuels) et -le mode de vie globale d'une société (la culture sociale). Cette dernière acception qui nous intéresse, englobe deux grandes tendances : l'une, plus quantitative et pragmatique, qui répertorie les traits culturels observables et l'autre, plus qualitative et symbolique, qui met l'accent sur les systèmes de croyances et de pensée et fait de la culture l'ensemble des sens vécus, le plus souvent inconsciemment, attribués aux milieux naturel, humain et social. Dans cette perspective où s'inscrit le fonctionnalisme de MALINOWSKI (3), la civilisation devient un symbole de la culture et est en rapport étroit avec elle. D'où la tendance des anglo-saxons et des allemands à confondre les deux concepts. Ici, la civilisation est conçue comme un système d'idées, de connaissances, de techniques, de types de comportements et d'attitudes

(2) GRAWITZ (M.), op.cit.

(3) MALINOWSKI (B.), A scientific theory of culture and other essays, Oxford University press, New-York, 1960.

caractérisant une société et la culture désigne l'ensemble des manières de vivre et de penser de tous ses membres. En fait, civilisation et culture sont deux réalités voisines mais distinctes : la culture est la civilisation (donnée figée) en action, la "dynamique civilisationnelle". Concrètement, la culture ne doit pas être simplifiée à "un tout bien intégré". C'est une réalité en perpétuelle et rapide évolution, sous l'effet de forces et facteurs souvent imprévus, qui s'enrichit par un processus de diffusion et d'emprunts continuels. Nous retrouvons cette conception chez M. MAUSS, mais surtout chez B. MALINOWSKI selon qui, concevoir la culture de façon statique, c'est "... ignorer le dynamisme tout entier du processus. C'est ne tenir aucun compte du facteur essentiel de l'évolution culturelle, ...!" (4). Pour ce travail, nous appliquons cette vision à la définition de A. BIROU qui nous paraît plus complète. Pour celui-ci, la culture est "tout ce qui, dans une société donnée, est acquis, appris, et peut être transmis. La culture vise... tout l'ensemble de la vie sociale, depuis les soubassements technologiques et les organisations institutionnelles jusqu'aux formes d'expression de la vie de l'esprit,..."(5) C'est toute une configuration de représentations (toute une conscience) et de comportements spécifiques à la quasi-totalité du groupe social. Ces données presque unanimement reconnues et partagées traduisent et distinguent le groupe en évolution ; le consensus tacite ainsi établi conférant à la collectivité des propriétés plus ou moins uniformes mais en état permanent de transformation à travers le temps. Pour cela, les sens de concepts comme : identité culturelle, conservation des valeurs culturelles, retour aux sources, contre -acculturation doivent être reconsidérés et relativisés. Cette révision est d'autant plus nécessaire que tous les éléments de notre culture traditionnelle, avouons-le, ne sont pas positifs ou, à la limite, remplissaient des fonctions devenues anachroniques (6). C'est, d'ailleurs, cette désuétude qui explique la disparition de certains. Toutefois, en considérant qu'en Afrique cette situation a été, entre autres, le résultat d'une acculturation forcée, nous pouvons prendre le risque de dire que certaines valeurs disparues ne l'ont pas été par désuétude et méritent d'être réétudiées -si possible- revalorisées .

(4) MALINOWSKI (B.), Les dynamiques de l'évolution culturelle, Payot, Paris, 1970, P. 36.

-- voir aussi MAUSS (M.), Sociologie et Anthropologie, P.U.F, Paris, 1960

(5) BIROU (A.), Vocabulaire pratique des sciences sociales, Economie et Humanisme, les éditions ouvrières, Paris, 1966, page 354.

(6) Exemple du Cannibalisme, de certaines mutilations sexuelles et de certains jeux exigeant l'élimination physique de l'un des adversaires.

Au terme des considérations de ces deux concepts, il ressort que les valeurs culturelles sont tout ce qui, dans le mode de vie et de pensée de toute société, distingue et met en relief les individus qui la composent à travers des conceptions scientifiques, techniques, artistiques et, pour le cas d'espèce, distractives, etc. Facteurs d'identité et d'identification, elles constituent la référence réelle sans laquelle toute action "transformationnelle" est vouée à l'échec. Ceci est encore plus important pour les politiques et plans de développement car, ici, c'est de la révision, voire, de la substitution de tout un système de valeurs, de toute l'histoire d'un peuple pour l'amélioration de sa condition socio-économique qu'il est question.

a2/ Développement

Etymologiquement, "développement" est dérivé du latin "fallupa" : balle de blé. Dans son sens premier, il signifie la suppression de l'enveloppe ; et par extension, la suppression de ce qui gêne (7). Mais le mot deviendra, très tôt, polysémique, d'une utilisation générale, variée, imprécise et seulement définissable en fonction des domaines scientifiques dans lesquels on l'utilise. Cette multiplicité de sens provoquera des ambiguïtés ayant pour conséquence notable son assimilation aux notions de progrès, d'expansion, mais surtout de croissance : concept purement économique. D'où la tendance de plus en plus prononcée, de nos jours, à ne percevoir le développement que sous l'angle économique.

Or, s'il est indéniable que, biologiquement et moralement, développer c'est permettre, faciliter, soutenir ou protéger la croissance d'un être, d'une faculté, d'une institution ou d'une structure, il n'en demeure pas moins que le développement ne se réduit pas à la croissance économique. Processus cumulatif de la production et du potentiel de production, cette dernière ne prend en compte que la dimension mathématique de la production et ses conséquences, que sont : l'élévation du niveau de vie, l'enrichissement de la nation (8) etc. Véritable situation de destruction, la croissance économique ne cherche pas à percevoir le pouvoir "développementaliste" des valeurs autres que les valeurs économiques. Il convient donc de limiter ce terme à son sens restreint, et d'éviter de le confondre au développement.

(7) Dixeco de l'économie, Dunod (Bordas), Paris, 1980.

(8) Idem.

Ce dernier englobe la "croissance proprement dite", celle qui ne se fie pas uniquement aux "indices globaux de production" et ne se mesure pas seulement par l'augmentation du Produit National Brut. Le développement est la croissance qui suppose une transformation positive et une harmonisation des différents secteurs de la vie et qui tient compte de ses répercussions sur les individus et sur tout le système social. "C'est un mouvement global, cumulatif et irréversible." (9). C'est, donc, comme un phénomène autant quantitatif que qualitatif que le développement est pris dans ce travail.

a3/ Tiers Monde.

C'est un néologisme forgé en 1956 par Alfred SAUVY par analogie avec le Tiers Etat à l'image duquel il désigne "la force montante, ... longtemps opprimée par les privilégiés..., mais qui s'annonce progressivement comme véhicule irrésistible d'une nouvelle révolution." (10). En d'autres mots, une force qu'il est impossible de marginaliser dans les mutations ultérieures de toute société. Terme politique par excellence, le Tiers Monde n'est ainsi que l'ensemble des nations qui ne voulaient se situer ni dans l'un ni dans l'autre des deux blocs politiques, occidental capitaliste et socialiste, issus, de la bipolarisation du monde. Il comporte donc des territoires tant en Afrique, en Amérique latine, en Asie qu'en Océanie. Mais au fil du temps, l'expression sera revêtue d'une connotation socio-économique et englobera "... l'ensemble des pays sous-développés face aux pays nantis, quelles que soient leurs options politiques..." (11). Dès 1971, Alfred SAUVY a tendance à répudier le terme compte tenu de la conception péjorative dont on a commencé à l'entourer. C'est, pourtant, cette acception socio-économique qui s'avère la plus adéquate dans le contexte actuel.

a4/ Loisir, loisirs traditionnels.

La définition du concept de "loisir" (12) pose des problèmes qui sont en partie imputables à l'apparente ambiguïté qu'engendrent les diverses propositions de sens au mot, sens qui tendent à en faire un fourre-tout.

9) Dixeco de l'économie, op.cit.

10) de BOSSCHERE (G.) Clefs pour le Tiers Monde, Edition revue et corrigée, Seghers, Paris, 1975, P.9

11) Dixeco de l'économie, op. cit.

12) En "Fon", la langue la plus parlée au Sud du Bénin, le loisir est désigné par le terme "ayihun".

De façon générale, loisir (de l'ancien verbe loisir, être permis ; du latin licere) signifie : -temps disponible en dehors du travail, des occupations habituelles, -distraction, occupation libre en dehors du travail habituel (souvent au pluriel) (13). Abstraction faite donc de sa conception temporelle, le loisir se présente comme l'ensemble des activités librement choisies en fonction des goûts et aspirations de chacun ou de tous, à travers lesquels sont recherchées des valeurs individuelles ou collectives : détente, joie de vivre, bonheur, liberté, quiétude, etc. C'est d'ailleurs ce qui explique que soient assignées comme fonctions manifestes aux loisirs : le délasserement, le divertissement et le développement physique ou intellectuel. Les loisirs constituent ainsi un moyen d'épanouissement humain total auquel ne porte pas préjudice même leur assimilation à la fuite des activités manifestement productives. Car, il s'agit, ici, d'une fuite permettant de se libérer des automatismes spirituelles et physiques quotidiens, de se requinquer. Autrement, les loisirs sont des facteurs de relance des "réacteurs humains" dans le but de "surcompenser" les effets négatifs du travail, donc des facteurs insidieux de développement personnel et communautaire. De cette manière, les loisirs sont des variables spatio-temporelles intégrées et spécifiques à chaque communauté. Aussi, les multiples études qui portent sur eux sont-elles sous-tendues par des différenciations d'ordre typologique dont la plus classique est l'opposition loisirs modernes / loisirs traditionnels.

Ces derniers englobent les distractions auxquelles s'adonnaient nos ancêtres. Il s'agit des loisirs du terroir ; ils sont partie intégrante du patrimoine culturel et authentique de nos sociétés. Outre ceux-ci, les divertissements qui ne résultent pas de la pénétration coloniale appartiennent aussi à cette catégorie. Comme tout fait culturel, ils sont dynamiques et évoluent par apports successifs d'influences extérieures. Il s'agit de : "akoto", "aji", "væ" (14),...

b- Critiques et précisions.

Bien que , de nos jours, beaucoup de travaux abondent dans le sens du développement endogène (15), rares sont ceux dont les

(13) Larousse / 3 volumes en couleurs (En-Nn), Librairie Larousse, Paris, 1966.

(14) Il s'agit respectivement des variantes locales des jeux de toupie, d'adresse et de "Wari".

(15) Entre autres, les travaux de : I. SACHS, LE THANH KHOI, A.A. BELAL, O. PINO SANTOS, X. GREFFE.

thèses sont conçues autour des loisirs. La présente étude est donc d'une nouveauté qui apparaît à la lecture de la littérature existant sur les diverses théories de développement économique et sur les loisirs, littérature qu'il convient de préciser pour la situation de ce mémoire.

b1/ Des théories de développement économique.

Depuis le XVIII^e siècle, une foule de théories économiques ont été proposées à travers lesquelles est prônée l'efficacité. Mais cette efficacité est fondée, essentiellement, sur l'accumulation du capital et sur l'explication de l'économie par l'économie ; ce que G. MYRDAL taxe, à juste titre de "simplification outrancière" (16).

En effet, dans les doctrines économiques classiques, nulle importance n'est accordée aux variables dites "extra-économiques". Pour celles-ci, les "facteurs purement économiques" suffisent, à eux seuls, pour assurer la croissance sociale et économique réduite, elle-même, à la richesse matérielle.

Cependant, les théories ainsi considérées, supposées généralisables à toutes les sociétés, présentent des limites surtout perceptibles dans les pays du Tiers Monde où leur application a sérieusement contribué au sous-développement ou, à la limite, à un mal-développement aux coûts économiques, mais surtout, sociaux, culturels et écologiques énormes. Ainsi, contrairement aux prévisions, les dites théories n'ont pas valeur universelle. L'erreur des différents auteurs a été de nier ou de réduire et de sacrifier les différences réelles entre les structures sociales et entre les systèmes économiques. En fournissant des ressemblances, en réalité, superficielles et en masquant les différences effectives et significatives, l'application non critique de cette théorie entrave, plus qu'elle n'engage, le développement de nos sociétés.

Toutefois, avec les nouvelles idées qui naissent dès le XIX^e siècle, des changements notables seront enregistrés. L'économiste suisse J. - Ch. - L. SISMONDI trouvera par exemple que " l'économie politique ne doit point tenir la simple richesse matérielle pour un critérium des valeurs ou un but à atteindre plutôt que le bien-être physique et moral des individus". (17). L'évolution de cette idée sera

-
- (16) SACHS (I.), "Un autre développement : le développement intégré" in De la crise au codéveloppement, Actes du Colloque International organisé par le CODI de l'UCL, presses universitaires de Louvain, 1986.
- (17) SOULE (G.), Qu'est-ce que l'économie politique ? Version abrégée et traduites, nouveaux horizons, Paris, 1983, P.102.

consacrée par des auteurs contemporains comme B. HOSELITZ qui dira que "les conditions du progrès économique ne dépendent plus simplement de la productivité..., mais aussi, de facteurs qui même s'ils n'apparaissent comme tels a priori exercent en réalité une influence profonde sur la forme et la nature de l'activité économique". (18). De cette façon, l'importance des "facteurs non économiques" dans le développement est, peu à peu, reconnue et prise en compte comme le demandera, avec plus d'insistance, plus tard, l'école historique allemande. Seulement, même avec ces nouvelles théories, le cadre socio-culturel paraît figé et immuable. Aussi apparut, dans les années 1960, une nouvelle vague de travaux rassemblés sous le terme de théories de développement endogène (cf P.9 pour exemples) compte tenu de leur caractère révisionniste -voire réformiste- et relativiste. Ces nouvelles considérations qui serviront de fil conducteur à notre présente étude, bien que tenant compte de la dimension culturelle dans le développement économique, ne s'y attardent pas assez à notre avis.

Pour notre part, nous préconisons le recours à des théories qui fassent, et insistent sur, le lien entre le développement économique et l'évolution culturelle ; des théories qui se fient assez aux cultures d'accueil des politiques et qui ne tombent pas dans des considérations généralisatrices. Disons à la suite de LE THANH KHOI, que l'idée selon laquelle les théories économiques sont productives "... reste théorique si on ne tient pas compte des caractéristiques du milieu d'accueil". (19). Le développement économique doit être soustrait aux définitions fondées uniquement sur des grandeurs macro-économiques et une conception uniquement quantitative. Un développement dont les bases ne sont que des formules économiques est, sans doute, condamné à court ou à long terme. Multidimensionnel, le développement doit prendre en considération des facteurs tant politiques, économiques et sociaux que culturels, sans toutefois s'embarrasser de "traditionnalisme -fixisme" qui pourrait devenir un facteur de blocage.

(18) HOSELITZ (B.F.), Aspects sociologiques de la croissance économique, (traduction française de l'édition originale), Tendances Actuelles, Paris, 1971, P. 15.

(19) LE THANH KHOI, "Culture et développement" in KASA BYA KASA, Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, n° 4, Mai-Juillet 1983, P. 28.

b2/ De la conception strictement moderne des loisirs.

Selon le sociologue J. DUMAZEDIER, le loisir est un phénomène typiquement moderne, se confondant ainsi au temps libre dégagé par le législateur (faisant suite aux revendications ouvrières pour la limitation du temps de travail) et dont chacun peut disposer pour se livrer aux activités de son choix. Disons que si, ces dernières années, et sur les loisirs, l'oeuvre de J. DUMAZEDIER constitue une référence incontournable, il n'en demeure pas moins que sa conception génétique strictement moderne du phénomène pêche par sa réduction à l'aspect-temps.

En effet, si tant est que la civilisation des loisirs soit apparue seulement avec les sociétés modernes, par quel terme devrions-nous désigner les distractions auxquelles les individus s'adonnaient dans les sociétés traditionnelles ? Là-dessus, nous récupérons le point de vue de G. HOURDIN : "Je pense souvent à ces temps très anciens où les premiers hommes dignes de ce nom découvrirent le loisir parce qu'ils échappaient à la contrainte que les éléments et la nature hostiles exerçaient puissamment sur eux... C'était l'époque du paléolithique supérieur (vingt à trente mille ans où l'homo sapiens de ce temps-là réalise des progrès techniques)... Avec ces progrès, apparaissent la détente, le loisir, la réflexion, la sécurité..." (20). Ainsi serait née la soule (21), ancêtre du rugby et du football.

" La civilisation des loisirs" a donc toujours existé. En fait de loisirs, l'homme est resté sans de grandes innovations. Les mutations qu'il y a eues au niveau du phénomène des loisirs dans la civilisation contemporaine portent sur deux points essentiels :

- le dégagement et l'organisation légale et réglementaire du temps consacré aux loisirs : prévention et protection de ce temps, qui apparaissent avec la naissance et l'épanouissement de la civilisation urbaine, et

- le développement industriel qui a entraîné la modernisation et l'industrialisation du secteur des loisirs.

b3/ De la conception gratuite du loisir.

La plupart des auteurs, et singulièrement les économistes, considèrent le loisir comme une activité improductive. Il ne créerait

20) HOURDIN (G.), Une civilisation des loisirs, Calmann-Lévy, Paris, 1961, P. 32.

21) Idem, P.41.

ni récolte, ni capital accru, donc aucune richesse. Pire, ce serait une occasion de pure dépense de biens : temps, énergie, ingéniosité, etc., et un refus momentané de l'engagement social. Malgré les valeurs qu'il mobilise et développe : physique, sociale, culturelle, politique, économique, etc. -et on s'en rend compte en se libérant des définitions qui ne sont que formelles- le loisir est, ainsi, taxé de distraction vaine.

En réalité, l'inutilité ou l'improductivité ne saurait être un critère de définition du loisir. Bien au contraire, nous voyons qu'il constitue une ressource tant spirituelle que matérielle importante dont aucune société engagée dans un processus de développement ne doit plus faire fi. Son discrédit provient de la difficulté -de l'impossibilité, pensent certains- de quantification de ses résultats.

B- CADRES METHODOLOGIQUES

1°) L'aire d'étude

Située dans la zone équatoriale, la République du Bénin s'étend entre 6 degrés 15 et 12 degrés 25 de latitude nord, 0 degré 50 et 3 degrés 50 de longitude Est dans sa plus grande largeur, 1 degré 40 et 2 degrés 45 dans sa plus faible largeur. Elle couvre une superficie de 112.622 km² et est géographiquement limitée au Nord par le fleuve Niger, au Sud par l'Océan Atlantique, au Nord-Ouest par le Burkina-Faso, à l'Est par le Nigéria et à l'Ouest par le Togo.

La République du Bénin abrite environ 4.300.000 habitants et est subdivisée en six départements : le Borgou, l'Atacora, le Zou, le Mono, l'Ouémé et l'Atlantique. C'est ce dernier département que nous avons choisi pour mener nos enquêtes préliminaires.

2°) Les méthodes d'analyse

L'orientation donnée à ce travail nécessite le recours à des méthodes spécifiques. Nous les avons divisées en deux catégories : les méthodes fondamentales que sont les méthodes dialectique et structuro-fonctionnaliste et les méthodes d'appoint.

a- Méthode dialectique

Sur le plan théorique, l'une de nos préoccupations majeures est critique et consiste à démontrer, à travers la fausseté des théo-

ries de non-participation des valeurs culturelles au développement et de l'improductivité des loisirs, l'inadéquation des théories économiques classiques et néo-classiques dans la lutte des pays du Tiers Monde pour accéder au développement socio-économique. A ce sujet, l'approche dialectique nous est utile en ce sens qu'elle nous conduit à la perception de l'ambivalence, de la spécificité et des contradictions du phénomène social du développement et des réalités fonctionnelles des loisirs qui, pour être entièrement cernées exigent que d'autres méthodes soient jointes à celle-ci. G. GURVITCH ne disait-il pas déjà qu' "... en elle-même, la méthode dialectique n'explique pas. Elle nous ramène au seuil de l'explication mais ne franchit pas ce seuil." (22).

b- Méthode structuro-fonctionnaliste

Elle nous sert dans la révélation du sens caché des loisirs traditionnels en tant que phénomène socio-culturel et ensuite dans la détermination de leurs ramifications politiques, économiques, etc. Par là-même, elle nous mène aux multiples fonctions qu'ils remplissent au sein de nos sociétés et nous permet d'opérer un inventaire exhaustif des facteurs additifs et/ou connexes en vue d'une appréciation globale et objective du phénomène. Ainsi sommes-nous amené à établir que la défaveur des loisirs traditionnels est inséparable du système global de déperdition des valeurs culturelles qui est, à son tour, en rapport de causalité avec la "situation de contact" et les formes de dépendances : économique, culturelle, politique, scientifique et technologique, etc., que cette dernière a engendrées.

c- Méthodes d'appoint

c1/ Méthode historique.

Elle est souvent utilisée dans la recherche de la genèse des phénomènes sociaux et la détermination des rapports chronologiques entre ceux-ci. Or dans ce travail, nous nous proposons :

- d'appréhender la situation des loisirs pendant la période précoloniale, de mettre en relief les rapports qui les liaient aux autres activités et leur représentation dans la conscience collective traditionnelle ; mais surtout,

- de décrire l'évolution diachronique de cette configuration, ses transformations successives et de faire ressortir les fac-

(22) GURVITCH (G.), Dialectique et sociologie, Flammarion, Paris, 1977, P. 281.

teurs qui y ont contribué. En cela s'explique le recours à la méthode historique. Mais, partant de l'hypothèse de l'existence de corrélations étroites entre le déclin des loisirs traditionnels et le phénomène social plus vaste de l'acculturation (dans son acception négative) de nos sociétés, nous jugeons nécessaire pour plus de précision, le complément d'une autre méthode.

c2/ Méthode comparative

Malgré un certain nombre de caractéristiques communes, loisirs traditionnels et loisirs modernes révèlent des différences fondamentales, notamment, au plan fonctionnel où les loisirs traditionnels, en tant que valeurs culturelles authentiques, comportent des avantages latents autres que les avantages manifestes communs aux deux types de loisirs. Aussi avons-nous choisi, en appui à la méthode structuro-fonctionnaliste, la méthode comparative pour la saisie de cette réalité sociale, mais aussi pour la détermination des points de similitude et de dissemblance des différentes pratiques distractives à travers les diverses aires culturelles, les sexes, les classes d'âge, les périodes, etc.

Relevons que les méthodes sus-énumérées, aussi élaborées soient-elles, ne suffisent pas, à elles-seules, pour nous mener à la réalité scientifique recherchée. D'où la nécessité d'avoir recours à des techniques d'investigation.

3^o) Les techniques d'investigation

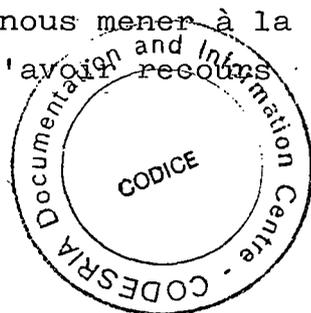
a- la pré-enquête

a1/ le champ d'investigation

i/ Champ géographique

Le département de l'Atlantique s'étend sur 3.222 km² entre les 6^{ème} et 7^{ème} degrés de latitude Nord et sur les 2^{ème} et 2^{ème} degrés 30 de longitude Est. Entouré de trois autres départements : le Zou (au Nord), l'Ouémé (à l'Est), le Mono (à l'Ouest) et de l'Océan Atlantique (au Sud), il compte 693.290 habitants. Le choix de ce département pour les enquêtes préliminaires s'explique par sa situation géographique et son importance politico-administrative, socio-économique, et socio-culturelle.

Son chef-lieu : Cotonou, la capitale économique du pays, est une ville cosmopolite où se sont installés la plupart des opérateurs économiques nationaux et venus d'ailleurs. Abritant le seul port et le plus grand marché du pays (le marché Dantokpa), il s'y effectue



les plus grandes transactions commerciales. Elle regorge, de même, des plus grandes industries du pays mais aussi de la quasi-totalité des structures politico-administratives (organes centraux du pouvoir d'Etat et presque l'ensemble des Ministères).

Situé au Sud de la République du Bénin, le département de l'Atlantique appartient au domaine subéquatorial de toute la zone côtière du Golfe de Guinée essentiellement caractérisé par deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Ce qui est, relativement, un facteur facilitateur des activités agricoles auxquelles s'ajoutent une pêche et un élevage non moins considérables.

Avec tous ces avantages, on comprend aisément que le département constitue le premier pôle d'attraction du pays. En effet, on y trouve toutes ses ethnies. Celles-ci, dans leurs migrations, se déplacent avec leurs différentes valeurs en l'occurrence, les valeurs socio-culturelles.

ii/ Champ sociologique

Dans le cadre des enquêtes préliminaires, nous nous sommes limité à l'étude du phénomène des loisirs au niveau des communautés du Bénin méridional que nous avons, par la suite, restreintes. Cette réduction a une triple justification :

- d'abord, une collecte scientifique des données n'exige pas le sillonnement de notre aire d'étude dans son entièreté ;
- ensuite, une pareille entreprise comporte des difficultés d'ordres méthodologique, financier, etc. ;
- enfin, les similitudes liées à la qualité des sols et au degré d'urbanisation (déterminé sur la base des conditions socio-culturelles et socio-économiques) de certaines communautés au Sud du Bénin nous épargne une telle aventure.

De cette manière, nous sommes amené à distinguer respectivement :

- trois sortes de centres : les centres urbains, les centres semi-urbains et les centres ruraux ;
- et quatre sortes d'aires de loisirs : aires sur terres fermes, aires bordant les eaux, aires sur les eaux et aires sur terres sablonneuses.

La synthèse de ces deux formes de différenciations nous a fait retenir comme univers strict des enquêtes préliminaires :

.../...

la circonscription urbaine de Cotonou d'une part, les sous-préfectures d'Abomey-Calavi, de Tori-Bossito et de Sô-Ava d'autre part où nous avons prévu de rencontrer 120 individus.

a2/ la documentation

La recherche dans ce sens a été menée dans des bibliothèques du Bénin (23), d'Abidjan (24) et auprès des individus intéressés par les questions de loisirs. Elle est essentiellement écrite et de deux ordres : général et spécifique. Elle est axée notamment sur :

- les théories et doctrines économiques dont la lecture a rendu possibles la découverte de leurs limites et l'élaboration de la revue critique de la littérature existante ;

- les problématiques de développement en général, et spécifiquement les problématiques de développement endogène qui ont permis de circonscrire le thème et de situer la présente étude ;

- les travaux portant sur les loisirs traditionnels et les valeurs culturelles complétés par des entretiens exploratoires qui ont déterminé la conception finale de notre problématique et la formulation des hypothèses ;

- les méthodes et travaux antérieurs sur les loisirs en général qui nous ont inspiré dans l'adoption de méthodes et techniques appropriées à la problématique posée.

En raison de la rareté (25) et du caractère fragmentaire des textes sur les loisirs en général et les loisirs traditionnels en particulier, mais aussi compte tenu de la non-inscription des documents sur la question dans la même problématique que notre travail, nous avons dû recourir aussi à la documentation orale pour combler le vide.

a3/ l'observation participante

Grâce à elle, nous nous sommes familiarisé avec le vécu quotidien et les divertissements des populations - cibles. A la ville,

(23) Il s'agit de la Bibliothèque Nationale et de celles de l'INFOSEC, de l'IRAD, du PNUD, et des centres culturels français et américain.

(24) les Bibliothèques de l'INADES, de l'IES, de l'ORSTOM, de l'Université et du centre culturel français.

(25) La recherche ludistique de B. COMOE-KROU par exemple.

nous n'avons pas cessé de parcourir les salles de cinéma, les boîtes de nuit, les débits de boissons, les salles de jeux, les centres de spectacles, les stades, etc.. De même, des séjours à la campagne se sont traduits par une présence active aux séances de jeux et aux différentes manifestations distractives vespérales.

Mais comme le signalaient R. GHIGLIONE et B. MATALON "... Observer un comportement peut souvent ne pas être suffisant ; il faut également savoir comment le sujet l'explique, quelle signification il a pour lui...." (26). Cette conception, anthropologique par excellence, nous amène à nous servir aussi d'autres techniques.

b- L'enquête proprement dite

b1/ l'interview

Nos interviews sont soit individuelles, soit collectives, et alternent entre le semi-directif et le non-directif selon la nature des informations recherchées. A l'étape actuelle de ces entretiens, nous avons rencontré des personnes âgées, des spécialistes et des groupes de loisirs spécifiques. Ceci nous a permis d'atteindre une partie des objectifs que nous visons, notamment l'obtention d'informations importantes sur les loisirs : une idée sur l'univers des loisirs pendant la période précoloniale, l'exploration et l'identification de loisirs traditionnels et modernes et un approfondissement des connaissances sur les loisirs connus d'avance, mais non maîtrisés.

Mais ainsi considérée, l'interview n'est qu'une des techniques adoptées sur le terrain et est considérée comme devant venir en support au questionnaire.

b2/ le questionnaire

Prévu dès maintenant, il n'en sera réellement fait usage qu'au cours de l'enquête prospective dans le cadre de nos travaux ultérieurs.

Il s'adresse à toutes les catégories socio-professionnelles et couches sociales. Aussi ses items sont-ils variables selon l'une ou l'autre des catégories suivantes que nous avons différenciées :

- celle des "décideurs", concepteurs et orientateurs (tant

26) GHIGLIONE (R.) et MATALON (B.), Les enquêtes sociologiques : théories et pratique, Armand Colin, collection U, Paris, 1978, P.16.

du secteur public que du secteur privé) dont dépend la politique des loisirs,

- celle des agents d'exécution et encadreurs,
- et celle des acteurs (des secteurs formel et informel), ceux qui subissent.

Questionnaire d'interview, il sera, bien qu'écrit, administré oralement compte tenu de l'importance numérique des analphabètes (environ 70 %) de notre population-mère. Il s'articule essentiellement autour des thèmes suivants :

- participation aux loisirs ;
- politique actuelle des loisirs ;
- configuration passée des loisirs ;
- modalités de transformation de la configuration passée ;
- les opérateurs de la transformation ;
- le contexte de la transformation ;
- les facteurs de la transformation ;
- degré d'adaptation aux réalités actuelles des loisirs ;
- représentations : attitudes et opinions diverses sur les types de loisirs et la politique actuelle en la matière ;
- préférences et priorités établies ;
- motivations ;
- objectifs visés ;
- investissements (individuels, familiaux ou étatiques) divers ;
- sources de financement ;
- organisation ;
- fonctionnement ;
- résultats obtenus ;
- les contradictions ;
- perspectives, etc.

.../...

II - RECHERCHES PRELIMINAIRES : RESULTATS ET ANALYSE

A- RESULTATS PRATIQUES

Au cours de ces premières enquêtes, nous n'avons pu rencontrer que 103 individus, soit 85,83 % du quota initialement prévu de 120 individus qui étaient répartis selon des choix raisonnés.

1°) Quotas selon les centres

Si le choix de 120 individus à atteindre est arbitraire, ceux spécifiques aux divers centres retenus pour notre enquête sont fonction de la lecture d'une base de sondage (27) dans laquelle les populations de ces centres équivalent respectivement à 51,9 %, 23 %, 14,3 %, et 10,8 % de la somme totale de leurs populations. D'où la répartition suivante : 63 individus pour la circonscription de Cotonou, 27 pour la sous-préfecture d'Abomey-Calavi, 16 pour celle de Sô-Ava et 14 pour celle de Tori-Bossito.

2°) Quotas selon les catégories socio-professionnelles

La décroissance et la variation des quotas des catégories socio-professionnelles d'un centre à un autre s'expliquent par deux paramètres principaux. C'est, d'abord, l'observation au cours de notre pré-enquête de la variation du nombre d'individus s'adonnant aux loisirs d'une catégorie socio-professionnelle à une autre. Dans un second temps, nous avons noté que, selon que l'on va des centres urbains vers les centres ruraux, le nombre d'encadreurs dans le domaine des loisirs, des centres de loisirs, etc., va decrescendo. Nous appuyant sur ces deux éléments, nous avons défini approximativement les degrés auxquels les catégories socio-professionnelles sont portées vers les loisirs, degrés qui nous ont guidé dans l'établissement de quotas initiaux qui n'ont pu être atteints.

3°) Quotas selon les âges

Le terrain a révélé qu'au Bénin, "l'âge d'or" des loisirs

(27) Inventaire économique et social de la province de l'Atlantique, Service INSAE-Atlantique, Cotonou, décembre 1983.

se situe entre 13 et 40 ans sans une "cloison étanche" aux deux extrémités (28). Nous avons aussi considéré que, bien qu'en deçà des 13 ans il y ait une dense manifestation ludique, c'est à partir de cet âge que l'individu peut vraiment énumérer et expliquer les raisons qui motivent ses préférences. Aussi pour la collecte des données en ce qui concerne la tranche d'âge de moins de 13 ans, nous nous sommes contenté de l'observation. Au-delà de 40 ans, la fréquence des loisirs commence à décroître. C'est cela qui explique la forte concentration des enquêtés dans la tranche d'âge 13-40 ans (tranche fortement influencée par la colonisation et ses effets) comparativement à la tranche de plus de 40 ans dont l'intérêt a surtout été de nous renseigner sur la situation des loisirs pendant (et quelques années après) la période précoloniale.

4°) Quotas selon les sexes

Les femmes, quoique plus nombreuses que les hommes, ne sont pas pour autant "mordues" des loisirs. Aussi la volonté de celles qui le sont est-elle intimement liée aux désirs de leurs partenaires (époux, fiancés, amis, etc.) pour certains loisirs (cinéma, dancing, etc.) ou à la perception qu'ils en ont. Deux raisons essentielles expliquent cette situation. D'une part, il y a le respect des normes sociales : des interdits en matière de loisirs frappent les femmes dans les milieux traditionnels (29); de même, la femme qui se veut trop libre est traitée dans nos sociétés de prostituée. D'un autre côté, en sortant sans la "couverture masculine", elle s'expose à des attaques: enlèvement, viol, vol, etc. .

Les tableaux ci-après rendent compte des résultats obtenus sur le terrain.

-
- 8) Plusieurs raisons sous-tendent ce phénomène. Il y a d'abord le laxisme dans le suivi des enfants à partir de la puberté (13 ans environ). Aussi, ceux-ci vont-ils par exemple au cinéma ou danser après avoir reçu la permission d'aller s'acquitter des devoirs confessionnels ou académiques. A 13 ans, aussi, l'individu est plein de vigueur. Or dès l'âge de 40 ans se note une défaillance physique à laquelle s'ajoute la multiplication des charges familiales.
- 9) Les femmes ne devaient, par exemple, pas jouer au jeu "aji" pour diverses raisons.

Tableau I . Enquêtés de Cotonou : effectifs et répartition selon les catégories socio-professionnelles, les âges et les sexes.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXES		AGES (ANS)		EFFECTIFS
	M	F	13 à 40	+ de 40	
ETUDIANTS ET ELEVES	9	4	13	-	13
FONCTIONNAIRES	8	4	8	4	12
ARTISANS ET MANOEUVRES	9	2	8	3	11
COMMERCANTS	3	3	3	3	6
ENCADREURS	4	2	3	3	6
AUTRES	2	2	3	1	4
TOTAUX	35	17	38	14	52

Tableau II. Enquêtés à Abomey-Calavi : effectifs et répartition selon les catégories socio-professionnelles, les âges et les sexes.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXES		AGES (ANS)		EFFECTIFS
	M	F	13 à 40	+ de 40	
ARTISANS, MANOEUVRES ET PAYSANS	6	1	5	2	7
ETUDIANTS ET ELEVES	3	2	5	-	5
FONCTIONNAIRES ET ENCADREURS	4	1	3	2	5
COMMERCANTS	1	1	1	1	2
AUTRES	2	1	1	2	3
TOTAUX	16	6	15	7	22

Légende M: Masculin F : Féminin - : 0
(Valable pour les quatre tableaux)

Tableau III- Enquêtés à Tori-Bossito : effectifs et répartition selon les catégories socio-professionnelles, les âges et les sexes.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXES		AGES (ANS)		EFFECTIFS
	M	F	13 à 40	+ de 40	
ARTISANS, MANOEUVRE ET PAYSANS	5	2	4	3	7
FEMMES	2	1	3	-	3
FUNCTIONNAIRES ET ENCADREURS	1	1	1	1	2
COMMERCANTS	1	1	1	1	2
ETRES	1	1	1	1	2
TAUX	10	6	10	6	16

Tableau IV. Enquêtés de Sô-Ava : effectifs et répartition selon les catégories socio-professionnelles, les âges et les sexes.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	SEXES		AGES (ANS)		EFFECTIFS
	M	F	13 à 40	+ de 40	
PAYSANS, ARTISANS ET MANOEUVRES	5	2	4	3	7
FEMMES	1	1	2	-	2
FUNCTIONNAIRES ET ENCADREURS	1	-	1	-	1
COMMERCANTS	1	2	2	1	3
ETRES	-	-	-	-	-
TAUX	8	5	9	4	13

En interprétant les différents tableaux, nous obtenons les résultats suivants :

* Dans la ville de Cotonou

Sur 63 enquêtés prévus, nous en avons touchés 52 dont la répartition est :

- 35 hommes et 17 femmes,
- 38 individus de 13 ans au moins et 40 ans au plus, et 14 de plus de 40 ans.

* Dans la sous-préfecture d'Abomey-Calavi

22 individus enquêtés pour 27 prévus :

- 16 hommes et 6 femmes,
- 15 personnes entre 13 et 40ans et 7 au-delà de 40 ans.

* Dans la sous-préfecture de Tori-Bossito

16 personnes enquêtées au lieu de 14 prévues (certaines catégories ayant manifesté un intérêt particulier vis-à-vis du sujet, nous avons failli à nos prévisions en en allant au-delà)

- 10 hommes pour 6 femmes,
- 10 individus de 13 ans au moins et 40 ans au plus pour 6 de plus de 40 ans.

* Dans la sous-préfecture de Sô-Ava

13 enquêtés sur 16 prévus :

- 8 hommes pour 5 femmes,
- 9 individus compris entre 13 et 40 ans et 4 ayant plus de 40 ans.

5°) Difficultés rencontrées

Elles sont essentiellement d'ordre socio-culturel et tiennent dans un premier temps au fait que nous ne maîtrisons pas les rouages culturels diversifiés des ethnies soumises à l'enquête, ensuite à nos lacunes linguistiques, et enfin aux exigences matérielles de certains des enquêtés, notamment, dans les zones rurales. Aux deux premières difficultés, nous avons trouvé des solutions en engageant des collègues-interprètes originaires des milieux concernés. La troisième, quant à elle, a été minimisée par le don de petits cadeaux qui n'influent toutefois pas sur la collecte des données.

B- DONNEES RECUEILLIES : EBAUCHE D'ANALYSE ET INTERPRE-
TATION

Si l'état actuel de nos recherches n'autorise pas des conclusions définitives, il nous permet tout au moins de risquer des analyses et interprétations quoique partielles.

1°) Loisirs traditionnels : univers précolonial et essai d'identification

Dans la société béninoise traditionnelle, les loisirs étaient d'une gamme très variée et s'inséraient, dans beaucoup de cas, dans le processus temporel au caractère intégral et engagé de la société. Les temps des loisirs et des activités socio-professionnelles, confessionnelles, etc, n'y sont souvent pas séparés. Les distractions et les manifestations rituelles, sociales et techno-économiques sont souvent imbriquées dans un même processus complexe. Ici, le travail a un rythme naturel et est régulièrement entrecoupé de chants, de jeux, (exemple des travaux champêtres chez les "Aizo" : groupe ethno-culturel de la région de Tori-Bossito). Toutefois, il existe aussi, dans cette société, une multitude de loisirs isolés aux calendriers bien déterminés. Ils se distinguent en deux groupes.

Nous avons, dans un premier temps, les loisirs périodiques qui englobent : les loisirs saisonniers dont la pratique est liée à l'apparition, dans la forêt, des matériels nécessaires et les loisirs circonstanciels auxquels on s'adonne lors d'événements précis (exemple de l'élection et de l'intronisation d'un roi). En dehors de ce groupe, nous avons les loisirs praticables à un moment ou à un autre de la journée (lors des pauses, le soir au retour des champs, etc.), de la semaine ou du mois conformément aux normes sociales établies. Mentionnons que c'est surtout durant leurs jours de repos : "Awlɛnzan" (jours où il est interdit aux paysans de se rendre sur leurs lieux de travail), que les paysans s'adonnent le plus activement aux loisirs. Nous avons ébauché une typologie qui regroupe toutes ces distractions en trois grandes catégories. Ce sont :

- la famille des jeux "purs" qui renferment l'"agôn" (les jeux de compétition), l'"aléa" (les jeux de hasard) et l'"ilinx" (les jeux de vertige) qui sont trois classifications des quatre proposi-

.../...

tions du sociologue et essayiste français R. CAILLOIS (30);

- la famille des arts et traditions populaires groupés en contes, proverbes, devinettes d'une part, et en danses folkloriques et danses masquées d'autre part, ces dernières étant assimilables à la quatrième catégorie de jeux de R. CAILLOIS : la "mimicry" (Jeux de faire-semblant) ; et

- la famille des jeux d'imitation obtenus en s'inspirant des schémas de matériels importés (voitures, lunettes, radios, etc.) et à partir d'objets de récupération. Ces jeux ne sont ni traditionnels, ni modernes ; à travers eux, les enfants associent la matière moderne à l'ingéniosité culturelle traditionnelle. Ils posent, de cette manière, la question d'adaptation des valeurs étrangères et du terroir que même les adultes ignorent.

2°) Situation actuelle des loisirs : déclin et facteurs du déclin des loisirs traditionnels

Le dualisme et la subordination issus de la coexistence des secteurs moderne et traditionnel, deux caractéristiques de nos formations sociales actuelles, réapparaissent aussi dans la sphère des loisirs. Ici, il y a une variation spatiale qui est fonction de la nature des centres où les investigations ont été menées.

a- Situation actuelle des loisirs

a1/ Dans les centres urbains

A ce niveau s'observent les mutations les plus profondes qu'a connues la sphère des loisirs. Les données recueillies auprès de la quasi-totalité des enquêtés (69 individus sur 74 enquêtés dans les villes de Cotonou et d'Abomey-Calavi, soit 93,24 % des enquêtés des deux villes) nous autorisent à dire que, dans les centres urbains, il y a une tendance totale à la consommation de loisirs "d'importation". D'où la raréfaction et la disparition progressive des loisirs traditionnels. De nos jours, en matière de loisirs, il ne reste chez les citadins que des réminiscences de ceux traditionnels pendant que sports "importés", fréquentation de débits de boissons et de night-clubs, cinéma, etc., sont adoptés par leur quasi-totalité. Ces centres,

(30) CAILLOIS (R.), Les jeux et les hommes, collection Idées, Gallimard, Paris, 1958.

non seulement affectés par ce phénomène, constituent aussi des lieux par où transitent les loisirs modernes pour envahir les localités rurales.

a2/ Dans les centres ruraux

Ceux-ci subissent une concurrence entre les types traditionnel et moderne des loisirs. Seulement, dans certaines régions, la menace du premier et la prédominance du second sont vivement ressenties. Il est ainsi devenu habituel de n'y assister qu'à des manifestations distractives réduites aux matches de sports modernes, aux projections cinématographiques, etc. Les distractions autrefois célèbres sont devenues, dans l'ensemble, moins fréquentes, dénaturées ou dénuées d'ingéniosité.

En somme, de nos enquêtes, il ressort un divorce de plus en plus prononcé entre nos sociétés modernes et les loisirs traditionnels. Nos villes et campagnes sont devenues le réceptacle d'un modèle de loisirs faisant beaucoup plus référence aux valeurs de civilisations étrangères alors que nos loisirs mêmes y tombent en défaveur. Des pesanteurs de type tant exogène qu'endogène sont à la base de cette situation.

b- les facteurs du déclin

b1/ Facteurs de type exogène

Ils sont inhérents aux faits coloniaux et néo-coloniaux et à la "mondialisation" des rapports économiques et culturels.

Les comportements des colons et assimilés avaient eu de véritables "effets de démonstration" sur le mode de vie des indigènes ; effets dont certaines institutions, en l'occurrence les appareils idéologiques et économiques d'Etat, continuent d'assurer la pérennité. Ainsi, les programmes de l'école, des médias, etc., sont-ils, pour la plupart, la diffusion et l'entretien des valeurs étrangères. Il s'en est suivi une "fonction de castration" (31) se

(31) Par analogie à cette notion de S. FREUD, qui traduit par là la tendance qu'ont certaines filles qui commencent à prendre conscience de leur sexe d'y préférer celui masculin.

traduisant par l'incitation et la facilité de nos populations à substituer l'échelle des valeurs européennes à la nôtre propre.

Ce rôle dissolvant des valeurs culturelles en général et des loisirs traditionnels en particulier a été aussi joué par l'administration coloniale. Ceci se perçoit à travers la désacralisation des spectacles coutumiers et religieux et le démembrement du royaume avec lequel le sens de la promotion culturelle et ludique qui était de mise s'en est allé.

Nous pouvons ajouter à ces facteurs, les missions religieuses, les organismes d'intervention, l'urbanisme, etc., pour leur contribution dans "l'assimilation" de nos populations.

b2/ Facteurs de type endogène

Ils sont notamment d'ordres politico-administratif et socio-culturel.

Après les indépendances, les dirigeants d'Afrique Noire, obnubilés par la poursuite de la liberté politique des peuples, ne se sont pas aperçus que la vraie liberté est culturelle. Cette ignorance a conduit au sacrifice des valeurs culturelles au profit de secteurs jugés prioritaires et rentables : défense et sécurité, industrie, agriculture, etc, et/ou à la mauvaise organisation des structures chargées de la promotion culturelle qui n'offrent aux peuples que des valeurs "importées". Signalons, toutefois, la prise de conscience, à un moment donné de certains dirigeants amenés à prôner la réhabilitation des valeurs culturelles. Seulement, concrètement, les pratiques socio-culturelles de ces autorités, en véritables exhibitions et valorisations des cultures européennes, sont une négation des discours officiels appelant au ressourcement. Cette attitude encourage l'individu dans l'adoption des dites valeurs.

En somme, au plan socio-culturel, nos sociétés n'ont pas su résister à l'attrait de la nouveauté et de la modernité. Aussi note-t-on qu'avec les impératifs de l'urbanisation, la famille se restreint : souvent, en ville, seule la famille nucléaire vit. De cette façon, les vrais dépositaires de la tradition que sont les grands-parents restés à la campagne sont écartés du système éducatif de leurs descendants. Comme conséquence, on note une ignorance par ceux-ci des valeurs culturelles dont ils relèvent et le développement de l'extraversion et du snobisme culturels à leur niveau.

.../...

b3/ Facteurs intrinsèques aux loisirs traditionnels mêmes

La déforestation et la disparition de certaines espèces végétales entraînent la pénurie et l'inexistence progressives d'objets servant à concevoir des matériels de jeux. A ce facteur en partie lié à la mauvaise gestion du système écologique, donc imputable à l'Etat, s'ajoutent la non-codification de certains loisirs et la variation des règles d'autres. Toutes ces insuffisances confèrent une précarité à ces distractions et les condamnent à la disparition.

3°) Implications du déclin et réalités fonctionnelles des loisirs traditionnels

a- Des conséquences

a1/ Les inconvénients

. Au plan social. Avec la défaveur des loisirs traditionnels prolifèrent ceux modernes. Or on s'adonne à la majorité de ces derniers nuitamment et/ou en dehors du cercle familial (fréquentation de débits de boissons, de night-clubs, etc). Ceci donne naissance à une situation anémique s'illustrant par la délinquance juvénile ; phénomène dont l'éradication oblige l'Etat à consentir d'énormes investissements qui auraient pu être alloués à d'autres secteurs.

. Au plan culturel. Partie intégrante des emprunts abusifs de nos sociétés, les loisirs modernes sont l'un des facteurs qui sous-tendent la déperdition culturelle de celles-ci. En effet, l'ouverture incontrôlée aux valeurs étrangères engendre une dépersonnalisation et un déracinement au sein de ces sociétés qui rompent progressivement avec la continuité historique. La psychologie de l'individu s'en trouve écartelée. S'il est vrai que l'homme est l'élément capital de tout développement (ce qui est de plus en plus reconnu et consacré de nos jours), cela suppose qu'il jouit de sa plénitude psychique et/ou physique utile pour un rendement optimal. Or, à travers le processus d'acculturation dans lequel sont engagées nos sociétés modernes, la plénitude morale de l'individu est fortement affectée, ce qui réduit aussi ses capacités de rendement.

. Au plan purement socio-économique. Les loisirs modernes exigent des dépenses énormes tant au niveau des installations matérielles et équipements nécessaires à l'offre (étatique et privée) qu'au niveau de la consommation. Ils engloutissent une part importante

du revenu familial et du budget national. Cette raison amène certains de nos enquêtés à les taxer de plaisirs budgétivores.

a2/ Les avantages

Remarquons tout de même que les loisirs modernes ne comportent pas que des inconvénients. Comme tout fait culturel étranger, ils concourent au développement de l'ouverture et de la maturité culturelles de l'individu et de la société. Ils contribuent au développement du sens d'acceptation de "l'autre" et sonnent le glas de l'ethnocentrisme. Mais le profit de ces avantages dépend d'une pratique raisonnable des loisirs modernes.

b- Des fonctions des loisirs traditionnels

Les distractions traditionnelles remplissent les trois fonctions fondamentales (cf. P.9) attribuées à tout loisir. Mais, hormis celles-ci, la société traditionnelle béninoise, dans le souci d'un développement complet et adéquat de l'individu, assigne d'autres fonctions à ses loisirs dont l'intérêt couvre du domaine culturel au domaine économique.

b1/ Au plan individuel

. Souvent intégré aux activités socio-professionnelles, le loisir traditionnel remplit une fonction régénératrice plus évidente que celle du loisir moderne.

. Dans le milieu traditionnel, l'individu même est maître de la conception de ses matériels de loisir ou acteur direct (cas du conte). Ceci concourt au développement de son ingéniosité, de son imagination, donc, de son intelligence contrairement aux loisirs modernes dont les matériels sont préconçus.

. Le loisir traditionnel joue un rôle cathartique et thérapeutique par le renforcement et l'assouplissement du corps (à travers la danse par exemple) qu'il libère de certaines toxines.

. Par une éducation non répressive, le loisir traditionnel permet l'intériorisation des rôles sociaux et l'intégration, sans protestation, de l'enfant à la société.

b2/ Aux plans social et culturel

. L'une des caractéristiques des loisirs traditionnels est

.../...

qu'ils sont collectifs. Les séances de loisirs constituent ainsi des cadres de socialisation instaurant des échanges fructueux entre individus de statuts différents (entraide, sollicitude, etc).

. Image de la culture, le loisir est comme un porte-manteau auquel est accroché l'imaginaire collectif de la société. Il en traduit les propriétés à un moment donné de son évolution et, à partir de lui, on peut en tenter le diagnostic . Somme toute, il est :

- un facteur de diffusion et de perpétuation du patrimoine culturel,

- un élément de préservation de la spécificité, de l'originalité et de l'identité culturelle individuelle et sociale,

- une véritable archive pouvant permettre de remonter aux origines d'un groupe social. Mais sa valeur culturelle se perçoit aussi à travers des rites pour la prospérité d'une saison ou d'une année, pour l'accession d'un individu à une classe d'âge, pour l'accession au trône du roi ou au fauteuil du chef de famille, pour transcender la perception ordinaire et atteindre des états de conscience mettant en communication avec un environnement surnaturel, etc.

b3/ Avantages économiques exclusifs des loisirs traditionnels

. Le loisir traditionnel met l'individu en harmonie avec son milieu. Par là même, il assure son équilibre et son intégrité psychiques qui sont des éléments d'une importance capitale dans le rendement de l'individu.

. c'est surtout au niveau des infrastructures que se situe l'avantage économique des loisirs traditionnels. Dans leur ensemble, ceux-ci nécessitent rarement ou très peu d'investissements financiers. Les aires de loisirs sont les places publiques, les abords et cours des maisons gratuitement aménageables et les matériels sont obtenus dans la nature.

III- ORIENTATIONS POUR LA THESE

A- PROJET DE PLAN

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

<u>Chapitre I</u>	Cadre théorique
Section I	Revue de littérature : définitions, critiques et précisions
Section II	Problématique
Section III	Typologies
<u>chapitre II</u>	Cadre méthodologique
Section I	Champ d'étude : caractéristiques physiques, historico-anthropologiques et socio-économiques
Section II	Univers superstructurel et infrastructur- rel de référence
Section III	Méthodes et techniques
Conclusion de la première partie	

DEUXIEME PARTIE : LOISIRS TRADITIONNELS : DE L'EXISTENCE AUX FONCTIONS

<u>Chapitre III</u>	Identification des loisirs traditionnels
Section I	De l'héritage socio-culturel : des survivances" réelles.
Section II	Des distractions de réminiscence
<u>Chapitre IV</u>	Etude structuro-fonctionnelle des loisirs traditionnels
Section I	Des sports
A-	Selon les aires culturelles
B-	Selon les âges
C-	Selon les sexes
D-	Selon les couches sociales

.../...

Section II Des jeux intellectuels

- A- Selon les aires culturelles
- B- Selon les âges
- C- Selon les sexes
- D- Selon les couches sociales

Section III Des danses et spectacles

- A- Selon les aires culturelles
- B- Selon les âges
- C- Selon les sexes
- D- Selon les couches sociales

Chapitre V Loisirs traditionnels et loisirs modernes;
étude comparative

Section I Points de similitude

Section II Points de dissemblance

Section III Des spécificités des loisirs traditionnels

Conclusion de la deuxième partie

TROISIEME PARTIE : LOISIRS TRADITIONNELS ET DEVELOPPEMENT

Chapitre VI Situation actuelle des loisirs et ses implications

Section I Au plan institutionnel : l'offre

Section II Réalités liées à la consommation

Section III Implications de l'orientation actuelle

Chapitre VII Facteurs du déclin

Section I Les facteurs de type exogène

A- La colonisation et ses dérivées

B- La modernisation et le développement technologique

Section II Les facteurs de type endogène

A- La politique des loisirs

B- L'état d'esprit de l'indigène

Section III Les facteurs intrinsèques des loisirs
traditionnels

A- La précarité des matériels

B- La non-codification

<u>Chapitre VIII</u>	Pour une exploitation productive des loisirs traditionnels
Section I	Intérêts économiques
Section II	Intérêts éducatifs
Section III	Perspectives d'avenir
Conclusion de la troisième partie	

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

B- ETAT ET PLANNING DU RESTE DES TRAVAUX

A travers le présent mémoire, nous avons essayé de définir avec précision la problématique, la thèse et les hypothèses qui soutiennent nos réflexions et recherches. Nous avons de même déterminé les voies et moyens dont nous nous servons dans la collecte objective des données recherchées, et mené des enquêtes préliminaires qui nous donnent une idée partielle des résultats auxquels nous aboutirons. Nous avons, de cette façon, jeté les bases d'une thèse dont l'essentiel reste à faire. En voici, grosso modo le canevas et le calendrier de réalisation.

- 1°) Du 12 au 26 février 1991 : - correction du présent mémoire en fonction des observations du jury de soutenance - Point du reste des travaux avec notre directeur de recherche;
- 2°) du 1er mars au 19 avril 1991 : documentation et lecture (suite);
- 3°) du 1er au 31 mai 1991 : derniers préparatifs pour l'enquête proprement dite;
- 4°) du 15 juin au 14 décembre 1991 : observation participante, administration du questionnaire et séances d'interviews ;

- 5°) du 15 janvier au 14 avril 1992 : dépouillement ;
- 6°) du 1er mai au 31 juillet 1992 : rédaction ;
- 7°) du 15 août au 14 octobre 1992 : - soumission du manuscrit au directeur de recherche - Proposition du manuscrit pour lecture à des professeurs et chercheurs : sociologues, anthropologues et économistes ;
- 8°) du 17 octobre au 16 novembre 1992 : dernières mises au point ;
- 9°) du 20 novembre au 10 décembre 1992 : soumission au directeur de recherche pour accord de dépôt ;
- 10°) à partir du 15 décembre 1992 : saisie - multiplication - travaux d'imprimerie et dépôt.

C- BIBLIOGRAPHIE

La liste d'ouvrages établie ci-dessous, n'est ni exhaustive, ni limitative. Elle peut subir des modifications au fur et à mesure que nous évoluerons dans le travail de thèse.

Elle comporte des ouvrages répertoriés en fonction des grands axes de notre réflexion (cf. P. 17) et des outils appropriés à la recherche . Nous y avons rassemblé :

- des ouvrages lus entièrement qui sont marqués de deux **,
- des ouvrages parcourus qui sont marqués d'une * et
- des ouvrages non lus mais à lire absolument qui sont sans signe.

.../...

1°) Méthodes et techniques de recherche et de rédaction

- BACHELARD (G), Le nouvel esprit scientifique, P.U.F., Paris, 1962.
- ** BEAUD (M.) , L'art de thèse (Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire), La découverte, Paris, 1985.
- BOUDON (R.) et LAZARSFELD (P.), L'analyse empirique de la causalité, Mouton, Paris/La Haye, 1966.
- BOUDON (R.) , L'analyse mathématique des faits sociaux, Plon, Paris, 1967.
- ** BOUDON (R.) , Les méthodes en sociologie, Collection "Que sais-jê ?" N° 1334, P.U.F., Paris, 1969.
- ** BOUDON (R.) , La logique du social : introduction à l'analyse sociologique , Hachette, Paris, 1979.
- BOURDIEU (P.), CHAMBERON (J.-C.), PASSERON (J.-C.), Le métier de sociologue, Mouton, Bordas, Paris, 1968.
- BOURDIEU (P.), Esquisse d'une théorie de la pratique, Droz, Genève, 1976.
- BOURDIEU (P.), Le sens pratique, Minuit, Paris, 1980.
- BOURDIEU (P.), Leçon sur la leçon, Minuit, Paris, 1982.
- * CAPLOW (T.) , L'enquête sociologique, Armand Colin, Paris, 1970.
- ** DURKHEIM (E.), Les règles de la méthode sociologique, P.U.F., Paris 1973.
- ** GHIGLIONE (R.) et MATALON (B.), Les enquêtes sociologiques, théories et pratique , Collection U, Armand Colin, Paris, 1978.
- GODELIER (M.), Un domaine contesté : l'anthropologie économique, Mouton, Paris|La Haye, 1974.
- * GRAWITZ (M.) , Méthodes des sciences sociales, Dalloz, Paris, 1986.
- ** KOUDJO (B.) , Conseils pratiques pour la rédaction et la présentation des travaux scientifiques.(Articles, rapports de stages, mémoires, thèses,...) FLASH, 1985.
- * MENDRAS (H.), Eléments de sociologie, collection U, Armand Colin, Paris, 1975.
- PENOT (J.) , Le guide de la thèse, Eurasse, Nanterre, 1989.

2°) Généralités

a) Sur les théories économiques et de développement :

a1) Ouvrages

- AMIN (S.), Le modèle théorique de l'accumulation et du développement économique et social du monde contemporain, DEP, Dakar, 1971.
- ANGELOPOULOS (A.), Pour une nouvelle politique de développement international, P.U.F., Paris; 1976.
- ** ANJOULAT (L.-P.) , Action sociale et développement, Armand Colin, Paris, 1969.
- ARON (R.) et HOSELITZ (B.F.) , (sous la direction de), Le développement social, Mouton et compagnie, Paris/La Haye, 1965.
- BENOT (Y.) , Qu'est-ce que le développement?, Maspéro, Paris, 1973.
- BOREL (P.) , ALBERTINI (J. M.) , DELPRAT (R.) , ETIENNE (N.) et LEBRET (L.- J.), Dynamique concrète du développement , Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, Paris, 1963
- BOREL (P.) , Les trois révolutions du développement , Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, Paris, 1968.
- CLEMENT (P.) , Facteurs sociaux et développement économique , Sedeis, Paris, 1964.
- COMOE-KROU (B.) , Quel développement pour l'Afrique? , Laboratoire de ludistique, Abidjan, 1979.
- FRANK (A.G.) , L'accumulation dépendante , Anthropos, Paris, 1970.
- FURTADO (C.) , Théorie du développement économique, Traduction de A. D. SILVA , P.U.F., Paris 1970.
- FURTADO (C.) , Le mythe du développement économique , Traduction de E. TREVES, Anthropos, Paris 1976.
- GALBRAITH (J.K.) , Les conditions du développement économique , Traduction de B. VILLARS (édition revue et augmentée) Istra, Paris 1964.
- GILL (R.T.) , Comment se développe une économie? , Traduction de G. DEHN, Mame, Tours, 1969.
- GODELIER (M.) , Rationalité et irrationalité en économie , Maspéro, Paris, 1966.
- GUILLAUMONT (P.) , Economie du développement , P.U.F. , Paris 1985.
- HESBURGH (P.M.) , Le développement : pour qui et pour quoi ? , F.I. U.C. , Paris 1975.

- ** HOSELITZ (B.F.) , Aspects sociologiques de la croissance économique, Traduction de G. BRU, Tendances Actuelles, Paris, 1971.
- HOSELITZ (R.) , Théories du développement économique , P.U.F., 1970.
- JEAN-PAUL II , Les vraies dimensions du développement aujourd'hui , Commission pontificale, "Institia et pax", Cité du Vatican, 1962.
- de JOUVENEL (B.) , Aspects sociaux et politiques du développement économique, Sedeis , Paris 1962.
- KALELE-KA-BILA , Sociologie du développement ou plaidoyer en faveur du sous-développement? : Une critique des théories sociologiques classiques, Labossa, Lubumbashi, 1986.
- KOUSOULAS (D.G.) , La clef du progrès économique , France -Empire, Paris, 1965.
- LE VEUGLE (J.) , Clés pour le développement , Cujas, Paris, 1966.
- MYRDAL (G.) , Procès de la croissance à contre-courant , Traduction de TRADECOM , P.U.F., Paris , 1978.
- MYINT (H.) , Les politiques de développement , Traduction de T. MARCY , Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, Paris 1966.
- OHNLIN (G.) , Régulation démographique et développement économique , OCDE, Paris 1967.
- PARTANT (F.) , La guérilla économique: les conditions du développement , Seuil, Paris, 1976.
- PERROUX (F.) , Développement et science économique , Aubier, Paris, 1981.
- PERROUX (F.) , Pour une philosophie du nouveau développement, Aubier, Les Presses de l'UNESCO , Paris, 1981.
- * ROSTOW (W.W.) , Les étapes de la croissance économique , Seuil, Paris, 1964..
- SACHS (I.) , Pour une économie politique du développement : études de planification , Traduction de B. BRONSTEIN-VINAVER, Flammarion, Paris, 1977.
- **SACHS (I.) , De la crise au codéveloppement, Presses Universitaires de Louvain (U.C.L.), Louvain-La-Neuve, 1986.
- SALLES (P.) et WOLFF (J.) , Croissance et développement, Dunod, Paris, 1970.

- SCHALLER (F.) , Essai critique sur la notion de productivité, Droz, Genève, 1966.
- SCHULTZ (T. W.), Il n'est de richesses que d'homme, Tendances Actuelles, Paris, 1981.
- ** SCHUMPFETER (J.), Esquisse d'une histoire de la science économique des origines au début du XXème siècle (Traduction Française), Dalloz, Paris, 1972.
- SEGERS (J.) et HABIAMBERE (A.), Les conditions de la croissance économique , nouvelle édition, CEPAS, Kinshasa, 1973.
- SMITH (A.) , La richesse des nations, Traduction Française, Gallimard, Paris 1976.
- URI (P.) , Développement sans dépendance , Calmann-Lévy, Paris, 1974.

a2) Articles de périodiques

- ADAM (M.) , "La contre-culture coca-cola, le mirage des objets et la dépendance du consommateur dans le Tiers Monde" in Revue Internationale de recherche et de synthèse , Numéro double 55/58, Janvier-Décembre 1970.
- ANDRIAMANERASO (N.), "Pour un développement au service des Masses des pays sous-développés" in Tiers Monde, Tome XVIII, N° 71, 1977.
- BENOIT (E.) , "Limitations à la croissance et développement" in Tiers Monde, Tome XVI , n° 62 , 1975.
- BIROU (A.) , "Les contresens du développement du nouvel ordre économique au nouvel ordre humain" in Dossiers Faim-Développement, N° 80/11, Novembre 1980, pp. 15-16.
- BLARDONE (G.) , "Vers un nouveau développement : La pensée de F. PERRAUX" in Croissance des Jeunes Nations , N° 213, Janvier 1980
- D'HAENE (S.) , "Essai d'analyse du fonctionnement des modèles de consommation dans les pays sous-développés " in Revue Internationale de Recherche et de Synthèse, N° double 55/58, Janvier-Décembre 1990.
- "Le développement, idéologies et pratiques", actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM, 1978-1981, ORSTOM , Paris , 1983.

- "Interconnexion entre le local et le mondial" in Revue Internationale des sciences sociales N° 117, août 1988.
- LABBENS (J.) , "Montesquieu économiste : la richesse et le bien-être" in Le Monde, n° 13766, 30^e Avril-2 Mai 1989
- "Politiques de croissance économique : théories et réalités" in Revue Internationale des Sciences Sociales, N° 120, Mai 1989.
- SACHS (I.) , "A la recherche des stratégies de transition. Du maldéveloppement au développement" in Nouvelles de l'écodéveloppement, N° 10, Septembre 1979 .
- SACHS (I.) , "Développer : les champs de planification" in Archives de sciences sociales, de la coopération et du développement, n° 67, Janvier - Mars 1984.
- SEERS (A.) , " Pour une nouvelle orientation des recherches sur le développement" in Economie et Humanisme, n° 242, Juillet-Août 1978.
- SILEM (A.) , "Comprendre les classiques et les néo-classiques" in Les cahiers français, n° 217, Juillet-Septembre 1984.
- "Social indicators of development", Banque Mondiale, Washington, 1987.
- "Three case studies in another development" in Développement-dialogue, n° 2, 1979

b) Sur le Tiers Monde et le sous-développement

b4) Ouvrages :

- ALBERTINI (J.M.), AUVOLAT (M.) et LEROUGE (F.) , Les mécanismes du sous-développement, les Editions Ouvrières, Paris, 1962.
- AMIN (S.) , L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement, (IFAN, Dakar), Anthropos, Paris, 1970.
- AMIN (S.) , L'Afrique de l'Ouest bloquée, Minuit, Paris, 1971.
- AMIN (S.) , La déconnexion pour sortir du système mondial, La découverte, Paris, 1986.
- AMIN (S.), FRANCO (M.) et SOW (S.) , La planification du sous-développement; critique de l'analyse de projets, Anthropos-Idep, Paris, 1975.

- * BALANDIER (G.) , Sociologie actuelle de l'Afrique noire, P.U.F., Paris, 1985.
- BEZY (F.),PEEMANS (J.F.) et WAUTELET (J.-M.) , Accumulation et sous-développement au Zaïre 1960-1980, Presses Universi- de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1981.
- BLARDONE (G.) , Economie du développement. Sous-développement et politiques de développement , Institut Africain, Genève, 1971.
- ** de BOSSCHERE (G.), Clefs pour le Tiers Monde , Seghers, Paris, 1973.
- de BOSSCHERE (G.), Le Tiers Monde, Seghers, Paris 1987.
- BOUVIER (P.) et DOUCY (A.), Introduction à l'économie sociale du Tiers-Monde, Institut de Sociologie , Bru- xelles, 1970.
- CAZES (G.) et DOMINGO (J.), Les critères du sous-développement : géopolitique du Tiers Monde, Bréal, Montreuil, 197
- CHALIAND (G.) , Repenser le Tiers-Monde , Complexe, Paris , 1987.
- COURTOIS (Cl.) , Imitation et développement (Etude de la structure socio-économique du réseau des canaux de transfert des types de consommation sous l'effet de l'imita- tion dans les pays sous-développés), Université de de Paris-Panthéon, Paris, Sorbonne.
- DOBB (M.) , Croissance économique et sous-développement, traduc- tion de R. ALBECK, Maspéro, Paris, 1965.
- DUMONT (R.) , L'Afrique Noire est mal partie, Seuil, Paris, 1966
- FRANK (A.G.) , Le développement du sous-développement , Maspéro, Paris, 1972.
- FREYSSINET (J.), Le concept du sous-développement, Mouton, Paris/ La Haye, 1966.
- FURTADO (C.) , Développement et sous-développement, P.U.F., Paris, 1966.
- LACOSTE (Y.) , Géographie du sous-développement : géopolitique d'une crise, P.U.F., Paris, 1981.
- MESSAOUD (J.-S.), 30 ans d'Indépendance : mutations et obstacles au développement socio-économique, Présence Africaine, Dakar, Paris, 1987.
- MYRDAL (G.) , Théorie économique et pays sous-développés, P.U.F., Paris, 1968.
- PENOUIL (M.) , Socio-économie du sous-développement , Dalloz, Paris, 1979.

.../...

Principaux freins de développement de la République Unie du Cameroun ,
BEDI ,Yaoundé, 1976, 26 P.

- ROBINSON (J.) , Développement et sous-développement , Traduction de
A. ALCOUFFE, Economica, Paris 1980.
- RUDOLF (M.) , Economie politique du Tiers Monde, Cujas, Paris, 1968.
- SACHS (I.) , La découverte du Tiers Monde , Flammarion, Paris , 1971.
- SAUVY (A.) , Bien-être et population , Edition Sociale Française,
Paris, 1945.
- SAUVY (A.) , Tiers-Monde : sous-développement et développement ,
P.U.F. , Paris 1961.

b2) Articles tirés de périodiques

- BLARDONE (G.) , "Colonisation, décolonisation, sous-développement"
in Initiation aux problèmes d'Outre-Mer, chronique
sociale de France, 1959.
- GRUSON (Cl.) , "Une politique de développement pour le Tiers-Monde,
ses données technico-économiques" in Tiers Monde,
Tome XVIII, n° 71, 1977.
- Mc KEE (D.L.) , "Rôle des facteurs extérieurs sur l'infrastructure
des pays en voie de développement" in Tiers Monde ,
Tome XVIII, n° 70 , Avril-Juin 1977.
- YACEF (F.) , "Le phénomène du sous-développement" in Economistes du
Tiers Monde, N° 39, Octobre 1979.

C) Sur la culture

c1) Ouvrages

- ** ABDOU (T.) , La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire, procès
d'occidentalisation, Karthala, Paris, 1981.
- ** ERNY (P.) , L'enfant et son milieu en Afrique noire, Payot, Paris,
1972.
- ETOUNGA-MANGUELLE (D.), L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme
d'ajustement culturel?, Editions Nouvelles du Sud,
Ivry-Sur-Seine, 1990.
- ** LINTON (R.) , Le fondement culturel de la personnalité , Bordas,
Paris, 1977.
- LYCOPS (J.P.) , L'agression silencieuse ou le génocide culturel en
Afrique, Anthropos, Paris, 1975.
- ** MALINOWSKI (B.) , Une théorie scientifique de la culture , Maspéro,
Paris, 1968.
- ** MALINOWSKI (B.) , Les dynamiques de l'évolution culturelle , Traduit
de l'Anglais par G. RINTZLER, Payot, Paris 1971.

.../...

c2) Articles tirés de périodiques

BALANDIER (G.) , "Tradition et continuité" in Cahier International de sociologie, Volume XLIV , 1968.

BALANDIER (G.) , "Réflexion sur une anthropologie de la modernité" in Cahier International de Sociologie , Vol. LI, 1971.

** BEDY (S.) , (Interview avec TRAN VAN KHE), "Préservation des traditions africaines et Asiatiques" in Annales de l'Université d'Abidjan, Tome XI , 1981.

DEDY (S.) , "Présentation et préservation des traditions africaines et Asiatiques" in Kasa Bya Kasa , n° 14, 1979.

DEDY (S.) , "Musique traditionnelle et développement en Côte d'Ivoire." in Tiers Monde, Tome XXV, n° 97, 1984.

"Modernité et Identité" in Revue Internationale des Sciences Sociales , n° 118, Novembre 1988.

d) Sur le loisir

d1) Ouvrages, Mémoires et Séminaires

** BEART (Ch.) , Jeux et jouets de l'Ouest Africain , Tomes I et II, IFAN, Dakar, 1955.

** BEART (Ch.) , Recherche des éléments d'une sociologie des peuples africains à partir de leurs jeux, Présence Africaine, Paris, 1960.

** CAILLOIS (R.) , Les jeux et les hommes , Collection Idées, Gallimard, Paris, 1958.

CACERES (B.) , Loisirs et travail du moyen-âge à nos jours, Seuil, Paris, 1973.

COMOE-KROU (B.) , La ludistique, Université Nationale d'Abidjan, 1978.

DAVIS (M.D.) , La théorie des jeux , Armand Colin, Paris, 1973.

** DUMAZEDIER (J.) , Vers une civilisation du loisir ? , Seuil, Paris, 1962.

** DUMAZEDIER (J.) , Sociologie Empirique du loisir : critique et contre-critique de la civilisation du loisir , Seuil, Paris, 1974.

** HOURDIN (G.) , Une civilisation des loisirs , Calmann-Lévy, Paris, 1961.

** HODONOU (F.F.) , Jeux et loisirs au Sud de la République Populaire du Bénin : l'exemple de la province de L'Atlantique , mémoire de maîtrise en sociologie-anthropologie,

.../...

FLASH, Université Nationale du Bénin, Abomey-Calavi,
1989.

- ** HUIZINGA (J.) , Homo ludens, Essai sur la fonction sociale du Jeu ,
traduction de C. SERESIA, Gallimard, Paris, 1951.
- ** LAFARGUE (P.) , Le droit à la paresse , Maspéro, Paris, 1982.
- ** "Séminaire national sur la problématique du loisir en République Popu-
laire du Bénin", INFOSEC- Cotonou du 13 au 17 Février
1984.
- ** SUE (R.) , Le loisir, Collection "Que sais-je?", n° 1871, P.U.F.,
Paris, 1983.
- VEBLEN (T.) , The theory of the leisure class. An economic study
of institutions , the American Library, New-York, 1953.
- VIAL (J.) , Jeu et éducation: les ludothèques , P.U.F., Paris,
1981.

d2) Articles tirés de périodiques

- CLOUSCARD (M.) , "Les fonctions sociales du sport" in Cahier Inter-
national de sociologie , Vol. XXXIV , 1963.
- COMOE-KROU (B.) , "La fonction éducative du jeu" in Recherche, Péd-
agogie et Culture, n° 22 , Mars-Avril 1976.
- DELEDICQ (A.) et DESHAYES (P.) , "Exploitation didactique du Wari" in
Cahiers d'Etudes Africaines , n° 63/64 , Vol. XVI,
1977.
- ** DELEDICQ (A.) et POPOVA (V.) , "Wari et solo, le jeu de calculs afri-
cain," supplément au bulletin de liaison des profes-
seurs de mathématiques , pentannuel n° 14, Décembre
1977.
- DESHAYES (B.) , "Mathématiques et mankala" in Cahiers d'Etudes
Africaines , n° 63/64 , Vol. XVI, 1977.
- "Jeux et changement culturel" in Recherche, Pédagogie et Culture ,
n° 22, Mars-Avril, 1976.
- SAMB (A.) , "Défense et illustration des jeux d'enfants au
Sénégal", in Notes Africaines, n° 140, Octobre 1973.

.../...

3°) Documents spécialisés

a) Ouvrages, rapports d'études, mémoires, etc.

Aspects culturels du développement, dossier d'étude sur l'entraînement mental, Paris, 1968.

** ADOUKONOU (B.), Conscience historique et Développement, Conférence prononcée dans le cadre du trentenaire des indépendances africaines, Publications du Sillon Noir, Cotonou, juillet 1990

BAHIGIKI (E.), GOPYISI (E.), GASHONGA (D.) et FUNGA (F.), Débat développement endogène, pour ou contre ? Dialogue : le Coopérateur Trafiro, Kigali, 1981.

** BAMBA (K.) , Etude de l'Impact des produits d'importation occidentaux sur la vie socio-économique des ivoiriens, mémoire de D.E.A., I.E.S., Université d'Abidjan, 1983.

BELAL (A.A.) , Développement et facteurs non économiques, Smer, Rabat, 1980.

La dimension culturelle du développement, actes du séminaire international, Institut culturel Africain, Dakar, 20-25 avril 1983.

EL RASHIDI (F.), Aspects humains du développement, I.I.S.A., Bruxelles, 1970.

** GREFFE (X.) , (Sous la direction de), Science économique et développement endogène, UNESCO, 1986.

** HENRY (P.-M.) et KOSSOU (B.), la dimension Culturelle du développement, collection cauris, les Nouvelles Editions Africaines/UNESCO, 1985.

HUYNH CAO TRI, LE THANH KHOI et COLIN (M.), stratégies du développement endogène, CEES-TEM, UNESCO, Paris, 1984.

HUYNH CAO TRI, PHAM NHU HO et BOUSQUET (J.), Développement endogène: aspects qualitatifs et facteurs stratégiques, UNESCO, Paris 1988.

LE THANH KHOI, Science et technologie : les choix du développement endogène, rapports d'études, UNESCO, 1981.

NEUMANN (J.V.) et MORGENSTERN (O.), Theory of games and economic behaviour, John Wiley and sons, New-York, 1944.

- PI-SUNYER (O.) et de GREGORI (T.M.), Economic development. The cultural context, John Whiley and sons, New-York, 1969.
- POMMIER (P.), Cinéma et développement en Afrique Noire francophone, Pédone, Paris, 1974.
- Science, Technologie et développement endogène en Afrique, CASTAFRICA II, collection "Etudes et documents de politique scientifique" N° 69, UNESCO, 1988.

b) Articles tirés de périodiques

- BAPUWA (M.), "Approche théorique des valeurs et anti-valeurs des traditions zaïroises. Contribution à la recherche d'une culture de développement" in Africa-Développement, vol. VII, N° 4, 1982.
- BERNARD (P.J.), "pour une généralisation de l'étude des facteurs sociaux et culturels du développement" in Tiers-Monde, Tome XVIII, N° 70, 1977.
- LE THANH KHOI, "Culture et développement" in Kasa Bya Kasa, N° 4, 1983.
- PAILLAT (P.), "Nécessité économique des loisirs" in La vie médicale, N° 44, mai 1963.
- SACHS (I.) , "le potentiel du développement endogène" in Economie et Société, N° 29, 1983.

C O N C L U S I O N

L'un des drames de la planification socio-économique dans les pays sous-développés est que les projets de développement y ont déjà choisi leurs terrains. Ils prennent en considération des éléments jugés seuls susceptibles d'impulser le développement. L'échec enregistré aux divers niveaux doit constituer une matière à réflexion pour les chercheurs des différentes sciences. Pour ce qui est des sciences sociales, nous pensons qu'il est nécessaire d'orienter, entre autres, les recherches dans le sens des valeurs culturelles qui constituent l'une des dimensions sur lesquelles il faudra agir. L'exemple des loisirs traditionnels au Bénin mérite qu'on s'y attarde. Leur contribution à un éventuel développement se perçoit tant à travers leurs valeurs éducatives, thérapeutiques, éthiques, sociales qu'à travers leurs valeurs strictement économiques. Mais le gros du travail reste à faire. Pareille contribution sous-entend un effort constant et soutenu de récupération, de valorisation et d'adaptation aux réalités technologiques et modernes. Dans cette entreprise, nulle discipline ne sera de trop. A travers le présent projet et la thèse dont il pose les jalons, notre souci est de participer à cette tâche en contribuant à codifier, à rendre compétitives et à transformer en valeurs économiques nos distractions. Il s'agit d'un "resourcefulness" des loisirs traditionnels qui sous-entend, en dernière analyse, le renouvellement et la revitalisation globaux des modèles culturels traditionnels. C'est, seulement, au prix de cette forme de "néo-culture" reliant dynamiquement l'histoire des sociétés à leur avenir que nous accèderons à un développement viable.